



**Formation d'accréditation**  
**en droit collaboratif civil, commercial, en droit des successions**  
**et droit du travail**

**À Montréal les 8 et 9 septembre 2026**

Le **Groupe de droit collaboratif du Québec** dispensera les 8 et 9 septembre 2026 une formation d'accréditation à la pratique collaborative en droit civil, commercial, en droit des successions et en droit du travail. Cette formation de 14 heures en droit collaboratif est reconnue par le Barreau aux fins de la formation continue.

**Vous êtes invités à consulter le référentiel de compétences du Barreau du Québec, paru en mai 2025.**

**Quand** : Les 8 et 9 septembre 2026

**Lieu** : Montréal

Therrien Couture Joli-Cœur S.E.N.C.R.L.  
1100, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 2000  
Montréal (Québec) H3B 4N4

Les places sont limitées à huit participants. Le formulaire d'inscription est disponible sur demande adressée à : [carolle.tremblay@groupepetcj.ca](mailto:carolle.tremblay@groupepetcj.ca). Les inscriptions devront nous parvenir au plus tard le mardi **11 août 2026**.

Le coût de la formation est de 1 264,73 \$ (1 100 \$ plus les taxes), inclut l'accréditation par le GDCQ, le matériel didactique, l'adhésion au Groupe de droit collaboratif du Québec pour l'année en cours, et l'adhésion au CP C et aux formations gratuites offertes par le CP C. Les membres bénéficieront, entre autres avantages, de la visibilité et du réseautage que permet l'onglet réservé aux juristes en droit civil, commercial, des successions et droit du travail du site web du groupe de droit collaboratif.

Soyez au rendez-vous.

M<sup>e</sup> Carolle Tremblay et Me Pierre Cholette  
**Le Groupe de droit collaboratif du Québec**